

ENSA LYON-2024-1776971-PROF TPCAU n°1 H/F

Ref : 2024-1776971

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Lyon
(ENSAL)
Ministère de la culture

Localisation

ENSA de LYON

Domaine : Enseignement et formation

Date limite de candidature : 16/01/2025

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les
contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non

Télétravail possible

Non

Vos missions en quelques mots

Enseignement :

Les enseignements sont répartis nécessairement dans les cycles de licence, master et doctorat. Les charges précises sont amenées à évoluer selon les rythmes des appels à candidatures et des programmes pédagogiques concertés et accrédités.

- Assurer des enseignements d'initiation à la recherche tout au long du cursus :
 - Licence : encadrement de rapports d'études
 - Master : enseignement des outils et méthodes de la recherche, participation à des séminaires de master et à l'un des « studiolab » de M2, enseignement unique préparant aux mémoires

recherche et PFE

- Doctorat : participation à des séminaires en lien avec l'école doctorale 483, encadrement de thèses et accompagnement d'HDR
- Coordonner au moins un enseignement de conception en semestre 6 (programme actuel de licence), et participer à un enseignement de conception dans l'un des domaines d'études en master.
- Dispenser des cours magistraux, notamment en théories de la conception architecturale et urbaine, et en assurer potentiellement la coordination sur un semestre.
- Enseigner, et potentiellement coordonner, les enseignements professionnalisants.

Missions scientifiques :

- S'inscrire dans une unité de recherche de l'ENSAL (EVS LAURe ou MAP ARIA) en contribuant à leur dynamique scientifique et institutionnelle : animation de séminaires internes, coordination d'évènements scientifiques, organisation de publications collectives, et suivi des stages recherche.
- Renforcer la formation doctorale de l'ENSAL (ED 483) : proposer des sujets de thèse, accompagner la recherche de financements (CIFRE, contrats de recherche, etc.), diriger des thèses, participer aux comités de suivi, et soutenir l'accès à la HDR.
- Développer des projets de recherche en lien avec la diversité des pratiques et métiers de l'architecture : répondre à des appels d'offres, coordonner des projets scientifiques, et participer aux recherches collectives des laboratoires.
- Communiquer et diffuser ses travaux dans des colloques scientifiques et évènements professionnels.

Autres missions :

- Contribuer aux processus d'amélioration continue des formations, notamment au nouveau programme pédagogique pour la période 2027-2032
- Coordination pédagogique
- Participer aux jurys notamment de PFE, mémoire et HMONP
- S'engager dans la gouvernance de l'école
- Participer aux réseaux pédagogiques et scientifiques des ENSA notamment ceux portés par l'ENSAL (Architecture conception et culture numérique, Explearn) et initier de nouveaux partenariats

Dynamique de gouvernance et pilotage des formations

Chaque titulaire doit assurer différents niveaux de responsabilités au sein des formations de l'ENSAL. Le CPS organise des appels à candidature tous les 2 ou 4 ans pour désigner les pilotes de formations, les coordinations d'UE, les directions scientifiques de DEM et les responsables d'UE. Cette organisation permet une répartition des charges entre titulaires, une collégialité

Profil recherché

1 - Expériences et compétences souhaitées

Compétences attendues

- Capacité à faire dialoguer recherche scientifique et pratique de la conception
- Capacité à proposer et à structurer une politique de formation à la recherche
- Capacité à prospecter de nouveaux financements et débouchés post-master, tout en anticipant l'évolution de la recherche en ENSA et dans la formation des architectes
- Capacité à développer l'interdisciplinarité dans les activités pédagogiques de l'établissement et au sein des laboratoires de recherche
- Expertise dans l'enseignement de la conception architecturale
- Expertise dans un des domaines de la recherche architecturale intégrant la conception
- Compétences organisationnelles pour la coordination de collectifs d'enseignants-chercheurs dans les missions des ENSA
- Aisance dans l'utilisation des environnements numériques, et maîtrise d'outils spécifiques à la recherche et à la conception en architecture

Expériences requises

- De solides expériences dans les missions d'enseignement et de recherche au sein des ENSA(P) ou d'établissements équivalents à l'étranger
- Une pratique de la recherche scientifique en France et/ou à l'étranger : activité de publication sur des supports variés (scientifiques, médiation), organisation d'évènements scientifiques (nationaux et internationaux), prise de responsabilité dans des projets de recherche collectifs au sein de programmes scientifiques publics et/ou en lien avec des acteurs socio-économiques
- Une expérience en coordination et animation pédagogique
- Une bonne expérience en encadrement doctoral
- Une pratique professionnelle significative de maîtrise d'œuvre, passée et/ou présente

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant-chercheur a vocation :

- à intégrer EVS-LAURe ou MAP-ARIA, à participer activement à la production et à l'animation scientifique, et à contribuer aux réseaux existants de l'établissement ou au développement de nouveaux
- à intégrer d'une des formations de premier cycle et l'un des domaines d'études en deuxième cycle
- à renforcer voire prendre en responsabilité le collectif d'encadrement en troisième cycle
- être force de proposition pour intégrer l'établissement à d'autres réseaux nationaux et internationaux

- 3 - Diplômes souhaités ou expérience professionnelle souhaitée

- Requis : Diplôme d'État d'architecte ou équivalent
- Souhaité : Titulaire d'une HDR ou niveau équivalent à l'étranger
- La détention d'une HMONP ou son équivalent à l'étranger sera un atout supplémentaire

Éléments de candidature

Personne à contacter

eric.guillot@lyon.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Postes ouverts à la mutation ou au détachement.

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code. Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales

supérieures d'architecture.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA de Lyon

Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2025

Métier de référence

Enseignante / Enseignant dans le supérieur

Qui sommes nous ?

L'ENSAL est un établissement public placé sous tutelle conjointe du ministère de la culture et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans le réseau des 20 ENSA françaises et est membre de la COMUE Lyon-St-Étienne. Associée par décret à l'INSA de Lyon, l'ENSAL développe également des formations conjointes avec l'ENTPE, l'École centrale de Lyon et l'Université Lumière Lyon 2. Elle est l'une des tutelles d'une UMR CNRS.

Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat, ainsi que la HMONP. Elle accueille environ 1 000 étudiants en formation initiale et professionnelle continue.

L'ENSAL possède une forte culture pluridisciplinaire dans la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Elle s'inscrit dans une dynamique d'interdisciplinarité revendiquée entre pratique et théorie, échelles d'expertises et entre dimensions spatiales et temporelles de l'action sur et avec les territoires. Sensible aux enjeux des transitions environnementales, sociales, politiques et techniques, l'ENSAL encourage une réflexion prospective sur les métiers et les débouchés du doctorat, tant dans le monde académique qu'au-delà, afin d'amplifier son parcours doctoral (ED483). Elle valorise le dialogue entre recherche et pratique, notamment à

travers la recherche par le projet et la recherche-action.

L'ENSAL abrite 2 unités de recherche (UR) reconnues pour leur dynamisme et leurs contributions scientifiques :

- EVS-LAURE, composante de l'UMR CNRS 5600, axée sur l'anthropisation des environnements, les dynamiques urbaines et les sciences de l'espace et des territoires
- ARIA, composante de l'UR multi-sites MAP, spécialisée dans les environnements numériques appliqués à l'architecture et au patrimoine

L'ENSAL se distingue par sa culture pluridisciplinaire et son intégration au site académique Lyon-St-Étienne, 2ème pôle de recherche français. Elle opère la mention de doctorat architecture dans l'ED 483 et aspire à délivrer la HDR en architecture.

L'établissement s'illustre par :

- le démarrage de programmes de recherche inclusifs et de longue durée (dont deux programmes et équipements prioritaires de recherche ville durable et bâtiment innovant) ;
- des collaborations internationales avec des partenaires en Europe, en Amérique latine et au Moyen-Orient ;
- un fort soutien aux activités doctorales et aux jeunes chercheurs ;
- une formation à la recherche en architecture thématifiée dans chacun des 6 domaines d'études en master, qui conduisent aux soutenances conjointes de projet de fin d'études et de mémoire d'initiation à la recherche.

Enfin, l'ENSAL offre la possibilité aux nouveaux enseignants-chercheurs de bénéficier d'une décharge d'enseignement dès leur première année de titularisation, sous réserve de leur intégration en tant que membres permanents dans l'une des 2 UR.